



AVIS PUBLIC - CONSULTATION ÉCRITE
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 82, CHEMIN DU LAC-À-LA-TRUITE
(LOT 4 442 285)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

- ▶ Pour le bâtiment situé au 82, chemin du Lac-à-la-Truite (lot 4 442 285) visant à autoriser la vente du lot 4 442 681 au propriétaire du lot 4 442 282 et rendre réputée conforme le lot 4 442 285 avec une largeur de terrain de 27,43 mètres, au lieu de 50 mètres et une superficie de 2 340,60 mètres carrés, au lieu de 4 000 mètres carrés, puisque la propriété est située dans un couloir riverain, le tout tel que prescrit par le règlement no. 239 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, une consultation écrite sera tenue pendant 15 jours, soit du **jeudi 6 mai 2021 au jeudi 20 mai 2021, inclusivement**. Ainsi, toute personne intéressée pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant la période précitée, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision.

Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au 819-367-3395 poste 2224. Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : dga@ville.daveluyville.qc.ca ou par courrier au 362, rue Principale, Daveluyville (Qc) G0Z 1C0.

La demande de dérogation mineure sera déposée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 7 juin 2021 à 20h.

Donné à Daveluyville, ce 4 mai 2021.

Pauline Vrain
Greffière

TERRAIN VISÉ

